

EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Sénégal

Tel : +221 77 375 57 71

<https://eagle-senegal.org/>

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Juin 2020

Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	4
2 Opérations.....	4
3 Légal.....	6
4 Media.....	9
5 Management.....	13
6 Relations extérieures.....	14
7 Conclusion.....	15

Points principaux

- Démarches administratives: En juin 2020 les démarches administratives ont été reprises. EAGLE Sénégal a révisé certains points concernant le nouvel accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable afin de le soumettre à nouveau aux autorités compétentes. L'instruction du projet d'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Sénégalaise est en cours et a donné lieu à une réunion entre les autorités de la Police et les responsables de EAGLE.
- **Le 11 juin 2020** à 12h 53 mn, une opération mixte a été menée à Tambacounda par la Direction des Parcs Nationaux avec l'appui de l'ONG EAGLE et le renfort du Commissariat Urbain de Tambacounda. Cette opération a permis l'interpellation de deux suspects de nationalité sénégalaise Djiby BA et Matar FALL, au Restaurant « GUEYE SERVICES » à Tambacounda en flagrant délit de circulation, détention et tentative de commercialisation illégale de 04 peaux complètes de léopard et de 02 peaux complètes de crocodiles dont une non encore séchée. Le léopard et le crocodile sont des espèces protégées au Sénégal par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et au niveau international par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Après une perquisition infructueuse à la boutique et au domicile du sieur Matar Fall, tous les suspects interpellés ont été conduits à Tambacounda pour être auditionnés.
- Le 18 juin 2020 au Centre d'Application des Officiers de la Gendarmerie, EAGLE Sénégal, en collaboration avec le Service de Sécurité Intérieure l'Ambassade de France au Sénégal et l'organe de Gestion de la Convention CITES au Sénégal, a réalisé un atelier de formation pour 46 officiers de Gendarmerie de 16 nationalités africaines différentes. Ces derniers ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre le trafic lié aux espèces animales protégées. Notre équipe a présenté plusieurs modules. A la fin de la formation des certificats d'initiation à la lutte contre le crime faunique ont été remis. Les bénéficiaires ont remercié EAGLE de cette séance importante au regard de leurs missions quotidiennes.

- Rencontre entre EAGLE et le Directeur adjoint de la Police Nationale en compagnie des représentants de l'Ambassade de France au Sénégal dans la perspective de la ratification future d'accords de partenariat.
- Formation interne sur la compréhension des diverses techniques d'interrogatoire.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	19
Investigations ayant abouti à une opération	01
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	18

- **19** enquêtes ont permis l'identification de **18** nouvelles cibles durant le mois de Juin 2020 au Sénégal dans **03** régions. Ces enquêtes portaient sur des espèces intégralement protégées. **02** investigations ont abouti à une **01 opération** portant sur des espèces intégralement protégées.



2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	01
Nombre de trafiquants arrêtés	02
Nombre de trafiquants en fuite	00

En Juin 2020, **01** opération.

- **Le 11 juin 2020** à 12h 53 mn, une opération mixte a été menée à Tambacounda par la Direction des Parcs Nationaux avec l'appui de l'ONG EAGLE et le renfort du Commissariat Urbain de Tambacounda. Cette opération a permis l'interpellation de deux suspects de nationalité sénégalaise Djiby BA et Matar FALL, au Restaurant « GUEYE SERVICES » à Tambacounda en flagrant délit de circulation, détention et tentative de commercialisation illégale de 04 peaux complètes de léopard et de 02 peaux complètes de crocodiles dont une non encore séchée. Le léopard et le crocodile sont des espèces protégées au Sénégal par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et au niveau international par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Après une perquisition infructueuse à la boutique et au domicile du sieur Matar Fall, tous les suspects interpellés ont été conduits à Tambacounda pour être auditionnés.



3 Légal

- Indicateur

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison) 	<ul style="list-style-type: none"> • 00
<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu) 	<ul style="list-style-type: none"> • 02, (Djiby BA et Moctar FALL) à la maison d'arrêt et de correction de Tambacounda.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci 	<ul style="list-style-type: none"> • 06, (Djiby BA et Moctar FALL) Appel Sadio BIAYE à la cour d'appel de Ziguinchor, • Appel Ibrahima BALDE, Modou FALL, Souleymane TRAORE à la cour d'appel de Kaolack.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice 	<ul style="list-style-type: none"> • 00

02 audiences se sont tenues ce mois-ci avec **02** présumés trafiquants poursuivis. **02** trafiquants sont en détention provisoire. **00** décision de justice ce Mois-ci. **00** trafiquant purge une peine de prison et **00** trafiquant en fuite.

<ul style="list-style-type: none"> • Arrestation 	02
<ul style="list-style-type: none"> • Audition 	02
<ul style="list-style-type: none"> • Gardés à vue 	02
<ul style="list-style-type: none"> • Déferrement au parquet 	02
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de condamnés 	00
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visite en prison 	00
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de condamné ayant purgé leur peine 	00
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes actuellement en prison 	02 (Djiby BA et Moctar FALL. à la maison d'arrêt et de correction de Tambacounda.)
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre jour passé en prison 	19 jours (Djiby BA et Moctar FALL)

- Au mois de Juin 2020, le département juridique a eu à assister, à une opération et une formation

- Il s'y ajoute que département juridique a, en plus de cela, mené des actions allant dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.

- **L'opération**

- **Le 11 Juin 2020** à 12 h 53 mn, une opération mixte a été menée par la Conservation des Parcs Nationaux du Niokolo koba de Tambacounda avec l'appui de l'ONG EAGLE et les éléments du commissariat central de Tambacounda. Cette opération a permis l'interpellation de deux suspects Djiby BA et Moctar FALL de nationalités sénégalaises au Restaurant dénommé GUEYE SERVICES sis au quartier Médinacoura dans la commune de Tambacounda en flagrant délit pour détention, circulation et tentative de commercialisation illégale de quatre (04) peaux de léopard et deux (02) peaux de crocodiles conformément à l'article L 32 du code de la chasse et de la protection de la faune. Les trois (03) peaux de léopard et les deux (02) peaux de crocodile appartiennent au nommé Djiby BA et la peau de léopard restante au nommé Moctar FALL.

Le léopard et le crocodile sont des espèces intégralement protégées au Sénégal par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et son décret d'application.

A la suite de cette interpellation, une perquisition a été effectuée au domicile de Moctar FALL sis au quartier Gounass dans la commune de Tambacounda. La perquisition a été infructueuse.

Les mis en cause (Djiby BA et Moctar FALL) ont été conduits au commissariat central de Tambacounda. Ils ont été mis à la disposition de la conservation des parcs nationaux du Niokolo koba de Tambacounda. L'agent verbalisateur des parcs nationaux en charge de la procédure les a notifié leur droit de se faire assister par un avocat conformément à l'article 55 bis du code de procédure pénale.

Les mis en cause (Djiby BA et Moctar FALL) ont été auditionnés le même jour (11 juin 2020) et placés en garde à vue à la chambre de sûreté du commissariat central de Tambacounda. Le 12 juin 2020, les mis en cause (Djiby BA et Moctar FALL) ont été déférés au Parquet du Tribunal de Grande instance de Tambacounda et placés sous mandat de dépôt pour détention, circulation et tentative de commercialisation illégale d'espèces de faune intégralement protégées. Leur audience a été fixée au 18 Juin 2020.

- Advenue cette date, coïncidant avec la grève du syndicat des travailleurs de la justice (SYTJUS), le Tribunal de Grande Instance de Tambacounda a successivement renvoyé l'affaire au 25 juin 2020 puis au 02 Juillet 2020 pour l'ouverture des débats.

La date de leur prochaine audience a été fixée au 02 Juillet 2020

- **Formation**

- Le Jeudi 18 Juin 2020, la coordination et le département juridique ont participé à une formation organisée en collaboration avec le service de sécurité intérieur de l'ambassade de France au Sénégal (SSI) et l'organe de gestion de la CITES au Centre d'Application des Officiers de la Gendarmerie (CAOGEN). Cette formation a vu la participation de quarante-six (46) officiers de 16 nationalités africaines différentes notamment du Bénin, du Gabon, du Cameroun, du Mali etc. Le département juridique a exposé sur le droit pénal faunique. C'était une occasion de revenir sur les différentes incriminations en matière faunique, la procédure édictée à cet effet et l'étude de quelques cas de criminalité faunique au Sénégal. Une formation riche en enseignement et qui permettra aux différents participants d'être des relais dans leurs pays respectifs pour la protection des espèces dont la commercialisation est devenue transnationale.

- **Dans le cadre de ses autres compétences le département juridique a procédé :**

- Au renouvellement de la demande d'autorisation de visite de prison. Cette demande suivie par un conseiller juridique a été délivrée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour l'année 2020.
- A la correction et à la mise à jour des différents accords de partenariat devant liés EAGLE à la Direction Générale de la Police Nationale, à la Direction Générale des Douanes et au Ministère de l'environnement et du Développement Durable.
- A une formation en ligne en format visio-conférence portant sur la rédaction des procès-verbaux dispensé par le Directeur de EAGLE.

- Au renforcement de capacité des membres du département par une étude plus approfondie des dispositions du code de procédure pénale, du code de la chasse et de la protection de la faune et du code forestier.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 32			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	22	10

22 pièces internet et **10** pièces presse papier ont été produites en Juin 2020

Opération Djiby BA et Matar FALL du 11 juin 2020 à Tambacounda : 04 peaux de léopard

1. <https://actusen.sn/criminalite-faunique-deux-individus-interpelles-a-tambacounda-en-possessions-de-4-peaux-de-leopard/>
2. https://www.jotaay.net/Saisie-record-de-peaux-de-leopard-a-Tamba_a14036.html
3. <https://thieydakar.net/criminalite-faunique-des-trafiquants-tombent-a-tamba/>
4. https://www.dakaractu.com/CRIMINALITE-FAUNIQUE-AU-SENEGAL-Saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-Tambacounda_a189485.html
5. https://www.leral.net/Criminalite-faunique-Deux-trafiquants-arretes-a-Tambacounda_a276326.html
6. <https://xalimasn.com/criminalite-faunique-des-trafiquants-tombent-a-tamba-2/>
7. <https://www.senepius.com/media/les-piques-de-las-de-ce-vendredi-103>
8. <https://www.xibaaru.sn/senegal-saisie-record-de-peaux-de-leopards-a/>
9. <https://emedia.sn/PARC-NIOKOLO-KOBA-SIX-PEAUX-DE-LEOPARD-ET-DE-CROCODILE-SAISIES-A-TAMBA.html>
10. <https://www.dakarxibar.com/politique/criminalite-faunique-au-senegal-saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>
11. <http://www.r-espe.com/tamba-six-peaux-de-leopard-et-de-crocodile-saisies-au-parc-niokolo-koba/>
12. <https://actu.sn/2020/06/12/saisie-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>
13. <https://www.sunuker.net/actualite/societe/saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>

14. <http://www.faapa.info/blog/criminalite-faunique-trois-presumes-trafiquants-de-peaux-de-lions-et-leopards-arretes-a-thiaroye-kaof/>
15. <https://www.bonjourdakar.com/criminalite-faunique-au-senegal-saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>
16. http://www.buzzsenegal.com/news/societe/criminalite-faunique-au-senegal-saisie-r_n_48441.html
17. <https://politique221.com/criminalite-faunique-au-senegal-saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>
18. <http://nouvelhorizon.sn/index.php/2020/06/12/braconnage-des-peaux-de-leopards-saisies-a-tambacounda/>
19. <http://afrique.le360.ma/senegal/societe/2020/06/12/30840-senegal-des-trafiquants-danimaux-interpelles-avec-des-peaux-de-leopards-et-de-crocodiles-30840>
20. <https://news.sen360.sn/actualite/criminalite-faunique-des-trafiquants-tombent-a-tamba-1521986.html>
21. <https://www.tambacounda.info/2020/06/12/parc-niokolo-koba-six-peaux-de-leopard-et-de-crocodile-saisies-a-tamba/>
22. <https://doingbuzz.com/criminalite-faunique-au-senegal-saisie-record-de-peaux-de-leopards-a-tambacounda/>

• Quelques exemples de Presse internet :

CRIMINALITE FAUNIQUE AU SÉNÉGAL : Saisie record de peaux de léopards à Tambacounda.

Le jeudi 11 juin 2020 à 12h53, à

Tambacounda, à l'issue d'une longue enquête, la Direction des Parcs Nationaux, appuyée par le Commissariat Central de Tambacounda et le projet EAGLE-Sénégal ont procédé ensemble à une opération majeure de lutte contre ce fléau qu'est devenu le trafic d'animaux sauvages africains. C'est ainsi que 2 présumés trafiquants de faune ont été interpellés dans un restaurant de la place en flagrant délit de détention, circulation, commercialisation d'espèces de faune intégralement protégées selon l'article L32 du Code de la Chasse.

Dans leurs sacs sur eux aussitôt saisis, étaient dissimulés 4 peaux de léopards, dont une peau d'un très jeune léopard âgé de moins d'un an et deux peaux de crocodiles elles aussi intégralement protégées.

Les enquêtes pourraient révéler que ces grands et précieux félins menacés d'extinction sur tout le continent, inscrits sur la liste rouge UICN (Red list) des espèces en voie d'extinction et en Annexe 1 de la CITES qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition, auraient pu être prélevés dans le célèbre Parc National du Niokolo Koba.

Les 2 prévenus sont actuellement placés en garde à vue afin de procéder aux interrogatoires et de mieux comprendre ce réseau de trafiquants qui gangrène depuis des années la survie d'espèces rares dans le Parc du Niokolo Koba.

Ils risquent des peines de prison ferme ainsi que des amendes conséquentes pour ces 4 léopards qui ne donneront plus jamais l'occasion de générer joie et fierté sur le visage des enfants et des adultes venus visiter ce célèbre Parc National au Sénégal.

Criminalité faunique : deux individus interpellés à Tambacounda en possessions de 4 peaux de léopard

Par Actusén © 11/06/2020 - 22:07

Deux trafiquants de faune ont été interpellés ce jeudi, à Tambacounda, par la Direction des Parcs nationaux, appuyée par le Commissariat Central de Tambacounda et le projet EAGLE-Sénégal dans une opération de lutte le trafic d'animaux sauvages africains. Les mis en cause ont été pris « dans un restaurant de la place en flagrant délit de détention, circulation, commercialisation d'espèces de faune intégralement protégées selon l'article L32 du Code de la Chasse », informe un communiqué.

« Dans leurs sacs sur eux aussitôt saisis, étaient dissimulés 4 peaux de léopards, dont une peau d'un très jeune léopard âgé de moins d'un an et deux peaux de crocodiles elles aussi intégralement protégées. »

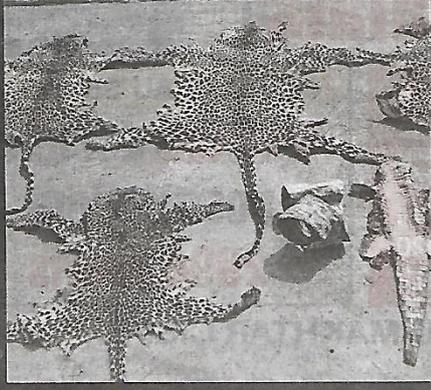
Les 2 individus interpellés à cet effet, « sont actuellement placés en garde à vue, afin de procéder aux interrogatoires et de mieux comprendre ce réseau de trafiquants qui gangrène depuis des années la survie d'espèces rares dans le Parc du Niokolo Koba. Ils risquent des peines de prison ferme ainsi que des amendes conséquentes pour ces 4 léopards qui ne donneront plus jamais l'occasion de générer joie et fierté sur le visage des enfants et des adultes venus visiter ce célèbre Parc National au Sénégal ».

D'ailleurs, informe le communiqué, « les enquêtes pourraient révéler que ces grands et précieux félins menacés d'extinction sur tout le continent, inscrits sur la liste rouge UICN (Red list) des espèces en voie d'extinction et en Annexe 1 de la CITES qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition, auraient pu être prélevés dans le célèbre Parc National du Niokolo Koba ».

• Quelques exemples de Presse papier

CRIMINALITÉ FAUNIQUE AU SÉNÉGAL

Saisie record de peaux de léopards à Tamba



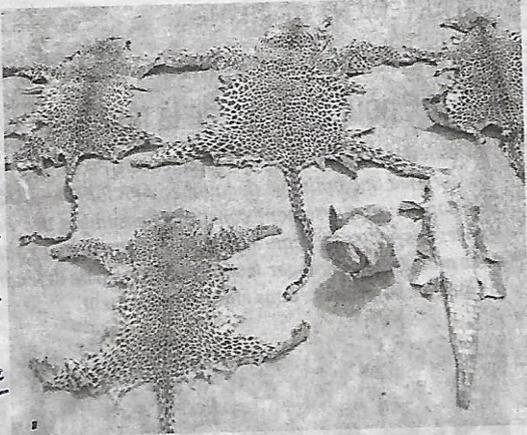
au sérieux ces problématiques de transmission de virus de l'animal sauvage à l'homme et intensifie sa lutte contre le trafic illégal d'animaux sur son territoire. Ainsi le jeudi 11 juin 2020 à 12h53, à Tambacounda, à l'issue d'une longue enquête, la Direction des Parcs Nationaux, appuyée par le Commissariat Central de Tambacounda et le projet EAGLE-Sénégal ont procédé ensemble à une opération majeure de lutte contre ce fléau qu'est devenu le trafic d'animaux sauvages africains. C'est ainsi que 2 présumés trafiquants de faune ont été interpellés dans un restaurant de la place en flagrant délit de détention, circulation, commercialisation d'espèces de faune intégralement protégées selon l'article L32 du Code de la Chasse. Dans leurs sacs sur eux aussitôt saisis, étaient dissimulés 4 peaux de léopards, dont une peau d'un très jeune léopard âgé de moins d'un an et deux peaux de crocodiles elles aussi intégralement protégées. Les enquêtes pourraient révéler que ces grands et précieux félins menacés d'extinction sur tout le continent, inscrits sur la liste rouge UICN (Red list) des espèces en voie d'extinction et en Annexe I de la CITES qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition, auraient pu être prélevés dans le célèbre Parc National du Niokolo Koba. Les 2 prévenus sont actuellement placés en garde à vue afin de procéder aux interrogatoires et de mieux comprendre ce réseau de trafiquants qui gangrène depuis des années la survie d'espèces rares dans le Parc du Niokolo Koba. Ils risquent des peines de prison ferme ainsi que des amendes conséquentes pour ces 4 léopards qui ne donneront plus jamais l'occasion de générer joie et fierté sur le visage des enfants et des adultes venus visiter ce célèbre Parc National au Sénégal.

EN CETTE délicate période de COVID-19 que traverse le Sénégal, le pangolin, charmant petit animal sauvage africain recouvert d'écailles, très apprécié par la communauté asiatique pour ses vertus médicinales traditionnelles, serait à l'origine de cette pandémie mondiale à cause de son trafic international si intense vers l'Asie qu'il en est devenu l'animal le plus trafiqué au monde. Pas surprenant donc que ce petit animal aurait fini par nous transmettre ses propres virus (de défense ?) Dans ce contexte le Sénégal prend très

*Journal "L'4 Heures" du vendredi 12 juin 2020
Affaire "peaux de léopard Tamba du 11 juin 2020"*

CRIMINALITE FAUNIQUE AU SÉNÉGAL

Saisie record de peaux de léopards à Tambacounda



de détention, circulation, commercialisation d'espèces de faune intégralement protégées selon l'article L32 du Code de la Chasse.

Dans leurs sacs sur eux aussitôt saisis, étaient dissimulés 4 peaux de léopards, dont une peau d'un très jeune léopard âgé de moins d'un an et deux peaux de crocodiles elles aussi intégralement protégées.

Les enquêtes pourraient révéler que ces grands et précieux félins menacés d'extinction sur tout le continent, inscrits sur la liste rouge UICN (Red list) des espèces en voie d'extinction et en Annexe 1 de la CITES qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition, auraient pu être prélevés dans le célèbre Parc National du Niokolo Koba.

Les 2 prévenus sont actuellement placés en garde à vue afin de procéder aux interrogatoires et de mieux comprendre ce réseau de trafiquants qui gangrène depuis des années la survie d'espèces rares dans le Parc du Niokolo Koba.

Ils risquent des peines de prison ferme ainsi que des amendes conséquentes pour ces 4 léopards qui ne donneront plus jamais l'occasion de générer joie et fierté sur le visage des enfants et des adultes venus visiter ce célèbre Parc National au Sénégal.

Babacar DIOP

*Journal "L'Éclair" du vendredi 12 juin 2020
Affaire "Peaux de Léopard Tamba du 11 juin 2020"*

En cette délicate période de COVID-19 que traverse le Sénégal, le pangolin, charmant petit animal sauvage africain recouvert d'écailles, très apprécié par la communauté asiatique pour ses vertus médicinales traditionnelles, serait à l'origine de cette pandémie mondiale à cause de son trafic international si intense vers l'Asie qu'il en est devenu l'animal le plus trafiqué au monde. Pas surprenant donc que ce petit animal aurait fini par nous transmettre ses propres virus (de défense ?) Dans ce contexte le Sénégal prend très au sérieux ces problématiques de transmission de virus de l'animal sauvage à l'homme et intensifie sa lutte contre le trafic illégal d'animaux sur son territoire.

Ainsi le jeudi 11 juin 2020 à 12h53, à Tambacounda, à l'issue d'une longue enquête, la Direction des Parcs Nationaux, appuyée par le Commissariat Central de Tambacounda et le projet EAGLE-Sénégal ont procédé ensemble à une opération majeure de lutte contre ce fléau qu'est devenu le trafic d'animaux sauvages africains. C'est ainsi que 2 présumés trafiquants de faune ont été interpellés dans un restaurant de la place en flagrant délit

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	00
Nombre de media en test	00
Nombre d'enquêteur en test	02
Nombre de comptable en test	00
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	01
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	00

- Démarches administratives: En juin 2020 les démarches administratives ont été reprises. EAGLE Sénégal a révisé certains points concernant le nouvel accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable afin de le soumettre à nouveau aux autorités compétentes. L'instruction du projet d'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Sénégalaise est en cours et a donné lieu à une réunion entre les autorités de la Police et les responsables de EAGLE.
- Le 18 juin 2020 au Centre d'Application des Officiers de la Gendarmerie, EAGLE Sénégal, en collaboration avec le Service de Sécurité Intérieure l'Ambassade de France au Sénégal et l'organe de Gestion de la Convention CITES au Sénégal, a réalisé un atelier de formation pour 46 officiers de Gendarmerie de 16 nationalités africaines différentes. Ces derniers ont bénéficié d'une formation sur la lutte contre le trafic lié aux espèces animales protégées. Notre équipe a présenté plusieurs modules. A la fin de la formation des certificats d'initiation à la lutte contre le crime faunique ont été remis. Les bénéficiaires ont remercié EAGLE de cette séance importante au regard de leurs missions quotidiennes.
- Formation interne sur la compréhension des diverses techniques d'interrogatoire

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		10	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
00	07	00	03

En Juin 2020, **10** rencontres.

EAGLE Sénégal a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration et d'une opération avec :

1. Monsieur le Directeur adjoint de la Police Nationale
2. Monsieur le Commissaire principal du Service de Sécurité Intérieur de l'Ambassade de la République de France au Sénégal
3. Monsieur les Commandants du Service de Sécurité Intérieur de l'Ambassade de la République de France au Sénégal
4. Monsieur le Directeur de la Police Judiciaire
5. Monsieur le Directeur de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants
6. Monsieur le Chef de la Division des Investigations Criminelles
7. Monsieur le Chef de la Sûreté Urbaine
8. Monsieur le Conservateur du Parc national de Niokolo Koba
9. Monsieur le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Tambacounda
10. Monsieur le Commissaire Urbain de Tambacounda

4 Conclusion

Le mois de Juin 2020 a été marqué par la reprise des activités de terrain de EAGLE Sénégal après une période de confinement. Ainsi une importante opération a pu être menée au Sud-Est du Sénégal. Des investigations sur des réseaux internes et des réseaux internationaux se poursuivent. Sur le plan administratif des démarches et réunions sont en cours pour la signature d'accords de collaboration avec les partenaires stratégiques de EAGLE Sénégal en perspectives du mois de Juillet.